

ACTE DE MARIAGE.

Mairie de Saint-Maurice-d'Ibie

27  
6



L'AN mil huit cent soixante-quatre, le 27 du mois de septembre, à six heures du soir, par-devant nous soussigné, Mairie de Saint-Maurice-d'Ibie

Officier de l'état civil de la commune de Saint-Maurice-d'Ibie, département de l'Ardèche, sont comparus publiquement et dans la maison commune :

1° *Edouard Louis Sime* de *cultivateur* né le 12 septembre 1832 à *St-Maurice-d'Ibie* domicilié à *St-Maurice-d'Ibie*  
2° *Agathe* de *Edouard François* domicilié à *St-Maurice-d'Ibie*

N° 1

3° *Jean Baptiste Sime* de *marquier* domicilié à *St-Maurice-d'Ibie*  
ledit comparant ayant le consentement de son père qui présentement réside à *St-Maurice-d'Ibie* le 27 septembre 1874 à huit heures du soir devant nous soussigné, Mairie de Saint-Maurice-d'Ibie

*Marie Anne Sime*  
de *aucune*  
à *St-Maurice-d'Ibie*  
fille *legitime*  
profession de *cultivateur*  
et de *10*  
*Jean Louis Sime*  
profession de *marquier*

2° *Marie Anne Sime* de *aucune* née le 12 août 1856 à *St-Maurice-d'Ibie* domiciliée à *St-Maurice-d'Ibie*  
3° *Joseph Sime* de *10* domicilié à *St-Maurice-d'Ibie*

ladi'e comparante ayant le consentement de son père qui présentement réside à *St-Maurice-d'Ibie* le 27 septembre 1874 à huit heures du soir devant nous soussigné

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison-commune, savoir : la première, le 12 premier jour du mois de septembre à six heures du matin

Archives départementales